



Organisation Intergouvernementale  
Panafricaine



Original: Français

## CONFERENCE DES ECOLES NATIONALES D'ADMINISTRATION

« L'introduction des principes de la Gouvernance Publique Responsable (GPR) dans la formation des cadres des administrations des pays d'Afrique : enjeux, opportunités et contraintes à la lumière des Objectifs de Développement Durable (ODD) »

### AIDE-MEMOIRE

04-06 Mars 2019  
Yaoundé (Cameroun)

## **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les défis sociopolitiques et économiques que connaît le monde ont permis de se rendre compte de la place importante qu'occupe la notion de gouvernance dans les sociétés actuelles et, plus précisément, les sociétés africaines. C'est en effet une notion qui, non seulement, fait l'objet de plusieurs travaux, mais qui apparaît aussi, très souvent, dans de nombreuses manifestations à caractère politique. Cette attention portée sur la notion de gouvernance se justifie sans doute par l'ensemble de référence ou valeur dont elle est porteuse. En effet, elle est souvent présentée comme l'expression d'une certaine idée de la réalité, mais aussi, une tension vers un idéal éthique et associé à l'efficacité de l'action publique.

Cependant, cette idée de gouvernance, telle que décrite, reste largement tributaire d'une vision normative et uniformiste. C'est en effet, une vision née des bouleversements économiques qu'avait connus le monde à la fin des années 1970 et qui a donné lieu à l'émergence de modèles de gouvernance inspirés d'expériences européo-centriques en direction des pays africains. Malheureusement, à l'expérience, ces modèles ont montré leurs limites au regard des résultats auxquels ils ont donné lieu. Ces résultats ont ainsi mis en évidence leurs caractères inadaptes aux contextes spécifiques des pays d'Afrique.

Face à cette réalité, il a semblé nécessaire de réexaminer la notion actuelle de la gouvernance dans un monde complexe. Il semble, en effet, que l'idée de gouvernance doive se défaire de toute vision uniformiste et injonctive et de ce fait, échapper à tout risque de prétention culturaliste. Elle devrait en outre éviter la facilité d'une vision universaliste, voire généraliste, sur lesquelles sont si souvent assis certains, a priori, d'inafaillibilité et des formes de dogmatismes qui limitent quelquefois, malheureusement, l'ouverture aux propositions ou solutions venant d'ailleurs.

La réalité du monde d'aujourd'hui et les mutations qui s'y opèrent exigeraient pourtant que soit davantage pris en compte la diversité des espaces de décision ainsi que les singularités ou particularismes qui le structurent dans la formulation des méthodes et stratégies nouvelles de gouvernance, pour construire un monde plus intégré et plus solidaire. D'où la nécessité de proposer une lecture de la Gouvernance qui tient compte de cette réalité nouvelle à partir d'une redéfinition de celle-ci.

C'est dans ce cadre que le CAFRAD s'est proposé d'introduire un concept nouveau, bâti autour d'une conception nouvelle et plus respectueuse de cette réalité du monde. C'est le sens de la notion de Gouvernance Publique Responsable (GPR).

C'est en effet un concept qui tranche avec la conception jusqu'alors admise de l'idée de Gouvernance, dans la mesure où il est d'abord l'expression de la conscience de soi et conscience-de-soi-au-monde et conscience de soi dans son rapport au monde et avec le monde. Autrement dit, elle est la marque de la réappropriation et de la redéfinition de l'idée de gouvernance par les africains eux-mêmes, à partir d'expériences et de références à la fois endogènes et compatibles avec les valeurs dites universelles. Elle constitue à ce titre une rupture avec la logique traditionnelle de l'idée de gouvernance qui consistait à proposer, sinon à imposer un modèle unique de gouvernance, à partir de références uniques et jugées universelles. La GPR se veut donc authentique et flexible. Elle se fonde sur la construction et la défense des valeurs permettant aux citoyens non seulement de s'affirmer, mais aussi de s'assumer et de s'ouvrir à la rencontre d'autres expériences non exclusives les unes des autres. D'où son caractère authentique et universel.

A côté de ce caractère, vient ensuite la finalité recherchée par la GRP. En effet, la GPR a pour finalité la réalisation du bien. Cela voudrait dire qu'elle est un système substantiellement orienté vers la satisfaction optimale des besoins de ses destinataires. Elle se fonde, en priorité, sur l'homme, se construit grâce à lui dans un environnement complexe.

L'homme est, à ce titre, le fondement et la finalité de la GPR. Cette approche croise, dès lors, les Objectifs de Développement Durable, dans une perspective africaine et d'ancrage substantiel de l'Afrique dans le monde, avec ses valeurs autant spécifiques qu'universelles. C'est l'exemple de la transmission intergénérationnelle des savoirs et des compétences qui sont aussi bien propres à l'Afrique que présents dans toutes les cultures et civilisations.

C'est à ce titre que, l'introduction des principes de la GPR au sein des formations des cadres des administrations des pays d'Afrique, devient un impératif majeur. C'est en effet un impératif dans la mesure où, elle permettra de renforcer les capacités des responsables, à mieux préparer les futures cadres à réinterroger et à proposer des modèles plus conformes à leurs réalités économiques et socioculturelles, de nature à améliorer ainsi qu'à renforcer la performance et la qualité des administrations des pays d'Afrique.

La prise en compte des principes de la GPR dans la formation des cadres constitue donc une démarche indispensable, par ce qu'elle s'inscrit dans la logique des dynamiques actuelles du monde et parce qu'elle permet, à coup sûr, de mieux servir les Etats du continent ainsi que leurs citoyens. Ils sont, au demeurant, proches des aspirations actuelles des plus hautes instances internationales et conformes à ce qu'il convient d'appeler les Objectifs de Développement Durables.

C'est donc en référence à toutes ces considérations que le CAFRAD organise, en collaboration avec l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Cameroun, cette importante conférence intitulée « L'introduction des principes de la Gouvernance Publique Responsable (GPR) dans la formation des cadres des administrations des pays d'Afrique : enjeux, opportunités et contraintes à la lumière des Objectifs de Développement Durable (ODD) ». C'est, en effet, une conférence qui entre dans le cadre de la recherche des stratégies innovantes et des méthodes modernes de formation des administrateurs et cadres des services publics et des institutions étatiques. Le but étant d'améliorer la qualité des programmes de formation des administrateurs et des autorités publiques dans les écoles nationales d'administration, et de rendre plus productives et plus performantes les institutions du secteur public qui sont, en réalité, les acteurs et les leviers du progrès des Etats africains aux plans politique, économique, socioculturel.

### **OBJECTIFS**

- Sensibiliser les hauts dirigeants des institutions publiques africaines et agences de l'État sur les enjeux, les possibilités, les opportunités et les contraintes de l'introduction des principes de la Gouvernance Publique Responsable (GPR) dans la formation des cadres des administrations des pays d'Afrique, à la lumière des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- Examiner les méthodes et stratégies permettant d'introduire les principes de la GPR dans les programmes de formation des cadres des administrations des pays d'Afrique ;
- Proposer des pistes de réflexion de nature à créer un cadre propice pour la mise en place des principes de la GPR au cœur des programmes de formation des autorités administratives, tout en tenant compte des stratégies et pratiques de gouvernance globale ;
- Faciliter un dialogue actif et développer des partenariats de coopération entre les institutions présentes à la conférence ;

## **I-THÈMES À DÉBATTRE:**

1. Opportunités et enjeux de la Gouvernance Publique Responsable dans la formation des cadres des administrations des pays d'Afrique ;
2. Réflexion autour du concept de Gouvernance Publique Responsable et la mise en œuvre des ODD : définition, caractéristique, avantages à la lumière des Objectifs de Développement Durable ;
3. Les principes de la Gouvernance Publique Responsable aux regards de l'agenda 2063 de l'Union Africaine ;
4. Les défis de la Gouvernance Publique Responsable dans la formation des cadres des administrations des pays d'Afrique à la lumière des Objectifs de Développement Durable ;
5. Les outils et les acteurs de la culture d'une Gouvernance Publique Responsable dans les Ecoles Nationales d'Administration et institutions de formation ;
6. La contribution de la Gouvernance Publique Responsable et des administrations publiques dans l'affirmation d'une identité africaine et la consolidation de l'Etat de droit dans l'opérationnalisation des ODD ;
7. La Gouvernance Publique Responsable: Une trajectoire vers la construction d'une administration publique performante et de qualité dans les pays d'Afrique au regard des ODD.

## **II. PUBLICS CIBLES:**

- Ministres de l'Enseignement Supérieur ;
- Ministres en charge de la Fonction Publique, du Travail, de la Réforme Administrative et de l'État, y compris leurs Conseillers (et Directeurs) en charge de la réforme et de l'innovation ;
- Directeurs Généraux des Ecoles Nationales et Instituts d'Administration Publique ;
- Conseillers Spéciaux dans les bureaux du Premier Ministre et de la Présidence, en charge de la Planification, de l'Innovation et de la Gouvernance ;
- Agences Africaines de Coopération Economique et Culturelle des pays africains ;
- Instituts d'Etudes Diplomatiques, Instituts d'Etudes Stratégiques ;
- Représentants des Institutions Partenaires impliquées dans les questions de la Conférence.

## **III. RÉSULTATS ATTENDUS:**

Compte tenu des diverses questions qui seront examinées au cours des sessions, l'objectif visé est notamment de donner à l'Afrique un ressort nouveau de construction

de son administration, à partir des “valeurs partagées” et compatibles avec les standards internationaux. La réunion permettra, en outre, de contribuer à l'amélioration des performances et la qualité des formations des cadres des administrations publiques des pays africains. Il s'agira, en définitive, de mettre en place des stratégies et, notamment, faire recours aux NTIC pour atteindre les Objectifs de Développement Durable visés par les Etats au plan international.

**IV. PERSONNES RESSOURCES:**

Les travaux se dérouleront sous la conduite de personnes expérimentées qui restitueront la problématique susmentionnée. Elles animeront les débats, distribueront la parole et orienteront les discussions, dans le sens de la construction d'une stratégie destinée à mettre en place une véritable synergie, axée sur l'objectif de Gouvernance Publique Responsable et celui du Développement Durable.

**V. METHODOLOGIE:**

Les travaux se dérouleront en plénière. Chaque exposé devra faire l'objet d'une présentation en document Word et Power Point.

**VI. FRAIS DE PARTICIPATION:**

Chaque participant paiera un montant symbolique de 300 \$ US (trois cents dollars). Ce montant sera payé le premier jour de la conférence, lors de l'inscription.

**Date:** 04-06 Mars 2019

**Lieu:** Yaoundé (Cameroun)

**Langues:** Les travaux se dérouleront en français, anglais,

Pour plus d'informations sur le Forum ou sur le CAFRAD, veuillez visiter notre site web:

[www.cafrad.org](http://www.cafrad.org) ou nous contacter à l'adresse ci-après:

CAFRAD

(Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement),

B.P. 1796,

TANGER 90001 - MAROC.

Mobile Bureau (+212) 661 30 72 69

Tel. (+212) 539 32 27 07

Fax (+212) 539 32 57 85

E-mail: [cafrad@cafrad.org](mailto:cafrad@cafrad.org); Site Web: [www.cafrad.org](http://www.cafrad.org)